



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) VALS ET PLATEAUX DES MONTS DE LACAUNE

4

TABEAU D'ASSEMBLAGE

RÈGLEMENT GRAPHIQUE APRÈS MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4

ÉLABORATION	MODIFICATIONS - RÉVISIONS	VISA
Arrêté le : 30 avril 2009	Modification simplifiée n°1 approuvée le 4 mai 2012	La Présidente, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ.
Approuvé le : 28 septembre 2010	Modification de droit commun n°1 approuvée le 3 avril 2013	
	Révisions simplifiées n°1, 2, 3, 5 et 6 approuvées le 3 avril 2015	
	Modification simplifiée n°2 approuvée le 29 juin 2015	
	Révision allégée n°1 approuvée le 4 avril 2016	
	Modification simplifiée n°3 approuvée le 9 décembre 2016	
	Modification de droit commun n°2 approuvée le 10 décembre 2018	
	Modification de droit commun n°3 approuvée le 30 mai 2022	

Légende

- Castelnau-de-Brassac (Fontrieu)
- Ferrières (Fontrieu)
- Le Margnès (Fontrieu)
- Lacaze
- Le Masnau-Massuguiès
- Saint-Pierre-de-Trivisy
- Saint-Salvi-de-Carcavès
- Vabre

